

FICHE N °44 Qualité de l'eau distribuée

Objectif : Fournir une eau de qualité à la population

L'eau alimentant la commune provient de l'usine de Neuilly-sur-Marne, traitant l'eau de la Marne. Des traitements adaptés assurent sa qualité et le respect de l'ensemble des normes sanitaires. Les eaux destinées à la consommation humaine répondent à la réglementation définie dans le code de la Santé publique (articles R 1321-1 et suivants).

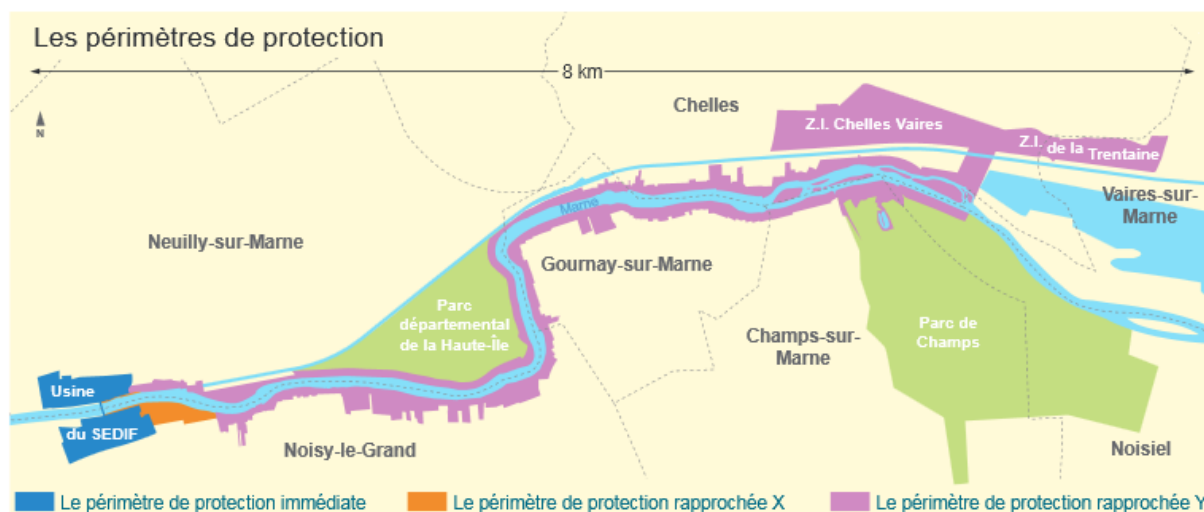
Pour assurer la sécurité sanitaire des consommateurs, l'eau du robinet doit respecter deux conditions essentielles :

- ne pas contenir de bactéries ni de virus susceptibles de provoquer des maladies ;
- ne pas présenter de concentrations en substances indésirables ou toxiques au-delà des normes réglementaires.

Périmètre de protection autour des captages

En complément des actions de préservation des milieux naturels, **la protection des captages** est un outil indispensable pour prévenir toute cause de pollution susceptible d'altérer la qualité des eaux. En effet, les pollutions et leur localisation peuvent avoir un impact important sur la production d'eau potable.

L'arrêté préfectoral du 27 décembre 2011 pris par les préfetures de Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne, déclare d'utilité publique les périmètres de protection de l'usine de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand du SEDIF. Suite à cela, un certain nombre de mesures doivent être prises pour protéger cette zone.



Mesures préventives pour éviter les pollutions

Les principales mesures préventives sont présentées dans le dépliant du SEDIF :

http://www.sedif.com/imageProvider.aspx?private_resource=11993&fn=2012_02_29_SEDIF_depliant_DUP_neuilly_v5b.pdf

Elles consistent en différentes règles, plus strictes qu'en dehors de ces zones de protection, qui s'appliquent dans les domaines suivants :

- rejets d'eaux usées,
- stockage et transport des fioul, essences, huiles ou produits chimiques,
- entretien des jardins, espaces verts et agricoles,
- activités industrielles
- navigation fluviale.

Le Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de l'eau est exercé par les agences régionales de santé (ARS). En pratique, les ARS confient à des laboratoires agréés par le ministère de la santé, choisis par appels d'offres, la réalisation des prélèvements et analyses d'eau effectués dans le cadre de ce contrôle. Elles sont actuellement réalisées par Eurofins Hydrologie aux Ulis, laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé. Les analyses faites sur le réseau par l'exploitant (VEOLIA) sont également prises en compte. Ce contrôle totalement indépendant du propriétaire (le Syndicat des Eaux d'Île-de-France - SEDIF) et de l'exploitant (VEOLIA eau ex Générale des Eaux) a pour but de vérifier que les exigences réglementaires sont respectées à tous les stades, de l'eau brute au robinet du consommateur. Le SEDIF et VEOLIA assurent également leur propre surveillance.

Dans le réseau, la qualité physico-chimique de l'eau subit peu de variations, par contre, la qualité bactériologique peut être affectée par des contaminations. Grâce à l'amélioration des conditions d'hygiène et à la vaccination obligatoire des populations, les grandes épidémies d'origine hydrique du passé (typhoïde, choléra, dysenterie...) ont disparu. Cependant certaines maladies subsistent telles que gastro-entérites, hépatites... d'origine bactérienne ou virale dont l'origine hydrique peut dans certains cas être suspectée.

En cas de contamination forte ou de dépassement répétés des normes, le Préfet peut interdire la distribution d'eau par arrêté, ce qui n'est pas arrivé en Île-de-France à ce jour.

Les analyses de la qualité de l'eau en sortie d'usine (Neuilly-sur-Marne) :

- site du Ministère de la santé :

<http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualité-de-l'eau-potable.html>

Les analyses de la qualité de l'eau au robinet :

(affichage obligatoire à la Mairie de Montreuil au Service Communal d'Hygiène et de Santé, bâtiment administratif OPALE A - 3, rue de Rosny : 01 48 70 65 80 et reporté sur le site de la ville

<http://www.montreuil.fr/environnement/etat-des-lieux-de-lenvironnement/observatoire-de-lenvironnement/> puis rubrique « eau ».

Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine par l'ARS IDF (agence régionale de santé) - Année 2014

Unité de gestion et d'exploitation : SEDIF

Commune : Montreuil

Avis Sanitaire global : l'eau distribuée au cours de l'année 2014 est restée conforme aux limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Extrait du rapport annuel 2014 fourni par l'ARS.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Analyse détaillée pour Montreuil (chiffres 2009 des constantes qui restent valides)

Paramètres généraux	unité	Normes	unité
pH	7,90 unité pH	6,5 à 9	unité pH
Conductivité	592 microS/cm	180 à 1000	microS/cm
Dureté	26,7 Degrés Français	-	Degrés Français
Titre Alc.complet	21 Degrés Français	-	Degrés Français
Chlore (résiduel moyen)	0,24 mg/l		

Teneur en sels			Normes	
Calcium	98,9	mg/l	-	mg/l
Magnésium	8,6	mg/l	-	mg/l
Sodium	17,3	mg/l	200	mg/l
Potassium	2,9	mg/l	-	mg/l
Sulfates	53,5	mg/l	250	mg/l
Chlorures	28,2	mg/l	250	mg/l
Nitrates	16,9	mg/l	50	mg/l
Fluorures	0,2	mg/l	1,5	mg/l
Bicarbonates	238	mg/l	-	mg/l
Fer	< 10	microg/l	200	µg/l (ou microg/l)
Cuivre		microg/l	1000	µg/l
Zinc		microg/l	-	µg/l
Aluminium	30	microg/l	200**	µg/l
Manganèse	< 10	microg/l	50	µg/l
Conclusion sanitaire	Eau de qualité conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés			

*Note à propos des Degrés Français : 1°F équivaut à 10 mg/l de carbonate de calcium.

**Note à propos de l'aluminium : le SEDIF s'oblige à respecter une valeur de 100 µg/l.

Rapports du SEDIF pour l'usine de Neuilly sur Marne

(sources : la lettre Clario N°48 - 2012)

	2014	2011	2010	2009	2007	2006
Bactériologie	eau de très bonne qualité bactériologique	Tous les prélèvements sont conformes	99,95 % de conformité	99,62 % de conformité	99,84 % de conformité	98,7 de conformité
Nitrates	eau contenant peu de nitrates	moyenne : 16,2 mg/l Maxi : 29 mg/l	Mini : 9 mg/l moyenne : 19 mg/l Maxi : 34 mg/l	Mini : 8 mg/l moyenne : 16,9 mg/l Maxi : 27,8 mg/l	Mini : 10,0 mg/l moyenne : 18,3 mg/l Maxi : 28,0 mg/l	moyenne : 18,8 mg/l Maximum : 30 mg/l
Dureté	eau calcaire (aucune incidence sur la santé)	moyenne : 26°F Maxi : 31 °F	Mini : 18,6°F moyenne : 25,5°F Maxi : 32 °F	Mini : 19,5°F moyenne : 26,7 °F Maxi : 32,2 °F	Mini : 22,1°F moyenne : 26,7 °F Maxi : 31,9 °F	moyenne : 26,8°F maximum : 32,4°F
Fluor	eau peu fluorée	Moyenne : 0,26 mg/l Max : 0,4 mg/l	0,2 mg/l	0,2 mg/l	0,18 mg/l (un complément de fluor (sel, comprimés) peut être conseillé sur avis médical)	moyenne : 0,17 mg/l - maximum : 0,25 mg/l
Pesticides	Eau conforme à la limite réglementaire	Eau conforme à la limite de qualité Classe C Teneur en atrazine-desethyl n'a jamais dépassé 0,1 µg/l	Moyenne : < 0,1 µg/l Maxi : < 0,1 µg/l	Moyenne : < 0,1 µg/l Maxi : < 0,1 µg/l	Moyenne : < 0,05 µg/l Maxi : < 0,05 µg/l	Classe A (=la teneur ne dépasse jamais 0,1 µg/l) maximum : 0,03 µg/l

Ce qu'il faut savoir

Nitrates et pesticides : les normes ?

Les nitrates sont indispensables à la croissance des végétaux. Tous les organismes vivants en produisent. Leur utilisation intensive comme fertilisants en agriculture explique que l'eau brute (rivières, nappes souterraines) en contient toujours un peu. Cependant, l'homme en absorbe surtout dans son alimentation (charcuterie, fruits, légumes, etc.). En ce qui concerne l'eau potable, le seuil réglementaire est de 50 milligrammes par litre (mg). L'eau du SEDIF présente des concentrations bien inférieures à cette valeur.

La présence de pesticides dans la ressource en eau provient des produits de synthèse utilisés pour protéger les récoltes, entretenir les voiries ou pour le jardinage (désherbants, insecticides, fongicides, etc.). L'absorption de pesticides, à long terme, peut avoir des effets sur la santé. Les filières de traitement de l'eau du SEDIF sont adaptées pour éliminer ces produits et respecter la norme de 0,1 microgramme par litre (µg/l) en sortie d'usine.

Le calcaire, bon pour la santé ?

La dureté de l'eau est déterminée par sa teneur en sels de calcium et de magnésium. Cette teneur dépend de la géologie des sols traversés et varie beaucoup selon les régions. Une eau dure n'a aucune incidence sur la santé. Au contraire, le calcaire est un complément quotidien en calcium pour l'organisme. En Île-de-France, la dureté moyenne de l'eau brute est comprise entre 20 et 30 degrés français (1 degré français équivaut à 10 mg de carbonate de calcium par litre). L'eau distribuée par le SEDIF se situe dans cette fourchette.

Le chlore, ami ou ennemi ?

Le chlore est un garant de la qualité de l'eau et agit comme un conservateur alimentaire. Il est utilisé à très faible dose en sortie des usines de production d'eau potable, afin de maintenir la qualité bactériologique de l'eau pendant son parcours dans les canalisations.

Le plomb, quels risques ?

Toxique pour l'homme à long terme, le plomb est aujourd'hui essentiellement présent dans les peintures anciennes. On le trouve aussi dans les immeubles les plus anciens, sur les réseaux d'eau privés, lorsque les tuyaux sont en plomb. Sur le réseau public, seuls certains branchements (tuyau reliant la canalisation au compteur) sont en plomb : le SEDIF a entrepris le remplacement de tous ces branchements afin de respecter la norme qui passera en 2013 de 25 µg/l à 10 µg/l. Aucun cas de saturnisme lié à l'eau n'a jamais été détecté en Île-de-France.

L'aluminium, quelle réglementation ?

Les sels d'aluminium sont utilisés dans le traitement de l'eau potable au stade de la décantation. La réglementation européenne a fixé une référence de qualité à 200 µg/l. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les connaissances actuelles ne permettent pas de conclure à une toxicité de l'aluminium. Dans l'eau distribuée par le SEDIF, les teneurs observées sont le plus souvent proches de 50 µg/l.

Source : Brochure « L'eau et la santé » éditée par le SEDIF :

http://www.sedif.com/imageProvider.aspx?private_resource=1222&fn=brochure_veolia_eausante.pdf

Informations complémentaires

Une question sur la qualité de l'eau de son habitation à Montreuil ?

- site du SEDIF : www.sedif.com

- site de Véolia eau : <https://www.service-client.veoliaeau.fr/home/leau-dans-votre-ville.html>

Numéro d'appel public : **0811 900 900** - 6, rue de la plaine 93160 Noisy-le-Grand.

- Le centre relation client, du lun au ven de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h : **09 69 369 900**

- La ligne spéciale urgence fuite, 7j/7, 24h/24 : **09 69 369 918**

Sources

- Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine par l'ARS IDF (agence régionale de santé) délégation territoriale de Seine-Saint-Denis (93) BOBIGNY 01 41 60 70 00.